

LES MEMBRES :

M. Marcel HOARAU

M. Marc GERARD

M. le dr Gilbert BOYER

M. Maurice CHANE KUNE

M. Antoine APAVOU

M. Eric BOYER

M. Frantz FONTAINE

M. Maxime RIVIERE

M. Jean-Marie DUPUIS

M. Gilbert ROYER

M. Valère ROBERT

Mme André PAYET

M. Gérard LAURET

M. Jean-Claude MONDON

M. Jean-Marc NATIVEL

M. Jack AFFEJEE

Melle Jeannine PASSY-SOULANGE

Mme Eléopold JASMIN

Mme Valère ROCHE

M. André LICHARDY

M. Abdoul-Hack APPEJEE

M. Roland LAW-KOON-MA-THON

M. Fred TANDRYA

M. Issop PATEL

M. Herfort CADET

M. Henry ATECTAM

M. Antoine PICARD

M. Gérard LEFEVRE

M. Alexandre de BALBINE

M. Philippe NATIVEL

~~HO-POON-SUNG~~

le 30 février 1978
et par délégation
Finances et des
écoles
ASTOR
forme
au délégué
COSTE.

Le Maire soussigné constate que le présent
procès verbal de la séance du 30 janvier 1978,
comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil
Municipal dans ladite séance a été affiché le
7 février 1978, conformément à l'article 32 du
Code Municipal.

Le Maire,
A. D. IERES